Le Département du **Rhône** a été sélectionné le 10 mai 2012 par l'Agence Régionale de Santé pour expérimenter un nouveau dispositif en faveur des malades d' **Al zheimer**
et de leur famille, les
Maisons pour l'Autonomie des malades Alzheimer
-
MAIA

Les Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer ont pour objectif d'assurer une meilleure prise en charge des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer et de leur famille, en mettant en place un
accompagnement coordonné et personnalisé. Elles répondent à la volonté d'organiser le système de prise en charge autour de la personne malade ou en perte d'autonomie, et de son entourage.

Le but n'est pas de créer une nouvelle structure d'accueil mais de repenser un mode d'organisation en s'appuyant sur les structures existantes. Il s'agit de mettre en place un dispositif qui articule et coordonne les secteurs sanitaires et médico-sociaux au travers d'un professionnel dédié. Cet interlocuteur unique, mis à la disposition des malades et de leur famille, qui souvent se trouvent désemparés face à la multitude des intervenants, simplifiera leurs démarches.

Cette première expérimentation pour le Département se mettra en place avec deux MAIA qui couvriront le territoire de Lyon et de sa proche banlieue.

Ce projet partenarial associe : le Département qui contribue au financement par la valorisation de moyens mis à disposition, l'État qui apporte un financement via la Caisse Nationale de Solidarité, les établissements de santé HCL et l'Hôpital Fourvière, la Caisse d'assurance retraite et de la santé du travail, l'Association France Alzheimer du Rhône, le Centre communal d'action sociale de la ville de Lyon ainsi que d'autres partenaires tels que les réseaux de santé, les dispensaires de santé, et les CCAS des communes du territoire.

A terme ce sont cinq MAIA qui sont prévues sur le territoire du Rhône, le Département souhaitant les porter toutes.